Nº 16-508-X au catalogue
ISBN 978-0-660-02282-6

Feuillets d'information de l'enviro

Les Canadiens et la nature : Engrais et pesticides, 2013

Par la Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports

Date de diffusion : le 26 mai 2015

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Les Canadiens et la nature : Engrais et pesticides, 2013

par la Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports

Les engrais et les pesticides peuvent aider à protéger les plantes et en favoriser la croissance. Toutefois, ils peuvent avoir des effets imprévus et indésirables sur les humains et sur l'écosystème. En 2013, 59 % des ménages canadiens qui avaient une pelouse ou un jardin ont dit avoir utilisé des engrais ou des pesticides, soit une proportion légèrement supérieure à celle de 2011 (55 %). Les ménages de la Saskatchewan étaient les plus susceptibles d'avoir fait usage d'engrais ou de pesticides en 2013 (75 %), alors que ceux du Nouveau-Brunswick étaient les moins susceptibles, 47 % d'entre eux ayant déclaré l'avoir fait.

Utilisation d'engrais

Bien que tous les engrais soient des substances chimiques en ce sens qu'ils apportent des éléments nutritifs chimiques aux plantes, on les classe souvent dans l'un de deux

Graphique 1
Utilisation d'engrais par les ménages canadiens, 2007 à 2013

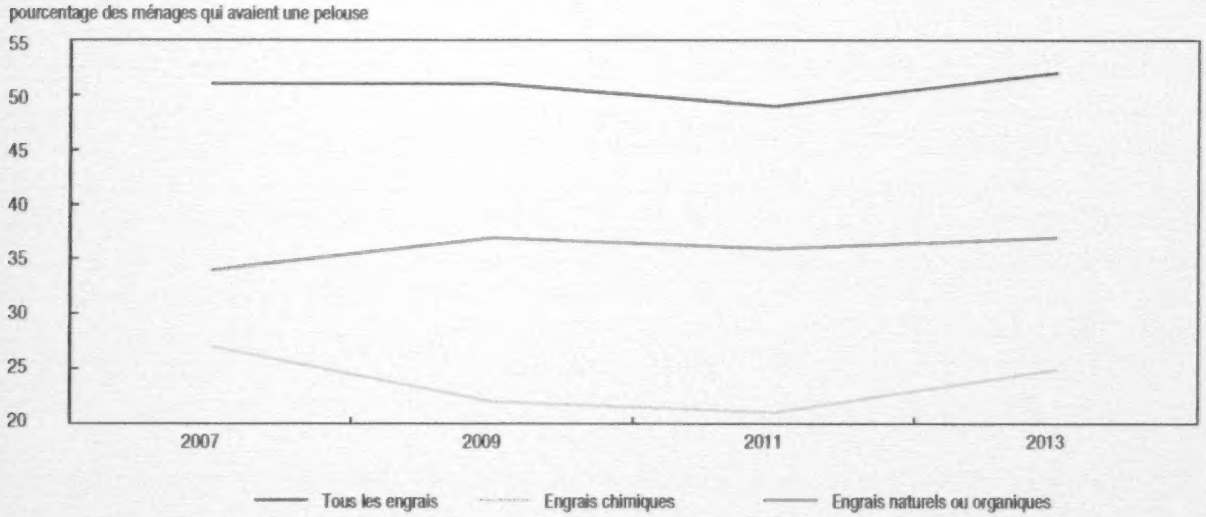

Source: Statistique Canada, Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports, tableau CANSIM 153-0064.

groupes selon leur forme. Les engrais chimiques se composent habituellement d'azote, de phosphore et de potassium élémentaires, quoiqu'ils puissent contenir d'autres éléments. Pour leur part, les engrais naturels sont des produits tels que le paillis, le compost et le fumier qui libèrent leurs éléments nutritifs à mesure qu'ils se décomposent dans le sol.

Un peu plus de la moitié (52 %) des ménages qui avaient une pelouse ou un jardin ont dit avoir utilisé des engrais en 2013, et les ménages de la Saskatchewan étaient les plus susceptibles de l'avoir fait (61 %). Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à 2011 (49 %), année où l'utilisation d'engrais était la plus répandue chez les ménages du Manitoba (63 %). Parmi les ménages qui avaient une pelouse ou un jardin, 37 % ont dit avoir utilisé des engrais naturels ou organiques et 25 %, des engrais chimiques.

Les ménages québécois étaient les plus susceptibles d'avoir employé des engrais naturels ou organiques (43 %), alors que les ménages albertains étaient les plus susceptibles d'avoir utilisé des engrais chimiques (47 %). L'utilisation d'engrais chimiques était la moins répandue chez les ménages du Québec : 11 % de ceux qui avaient une pelouse ou un jardin ont dit en avoir fait usage. Les ménages québécois étaient proportionnellement les plus nombreux à avoir employé exclusivement des engrais naturels ou organiques : c'était le cas de 37 % de ceux qui avaient une pelouse ou un jardin.

À l'échelle nationale, parmi les ménages qui ont appliqué des engrais, quels qu'ils soient, ces engrais ont été appliqués par un membre du ménage dans les trois quarts des cas, et cette proportion atteignait 95 % chez les ménages de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le quart des ménages qui ont dit avoir appliqué des engrais ont eu recours à cette fin aux services d'une entreprise d'entretien des pelouses. Les ménages du Québec étaient les plus susceptibles de l'avoir fait (33 %), alors que ceux de la Saskatchewan (11 %[E]) étaient proportionnellement les moins nombreux à l'avoir fait.

Utilisation de pesticides

« Pesticide » est un terme général qui désigne tout produit naturel ou chimique servant à lutter contre les parasites ou à les éliminer. Parmi les types courants de pesticides, on trouve les insecticides (insectes), les herbicides (plantes et mauvaises herbes) et les fongicides (champignons). Les pesticides chimiques sont des produits synthétiques qui se révèlent très efficaces, mais qui ont aussi eu certaines répercussions graves sur l'environnement[1]. Par exemple,

Graphique 2
Utilisation de pesticides par les ménages canadiens, 2007 à 2013

pourcentage des ménages qui avaient une pelouse

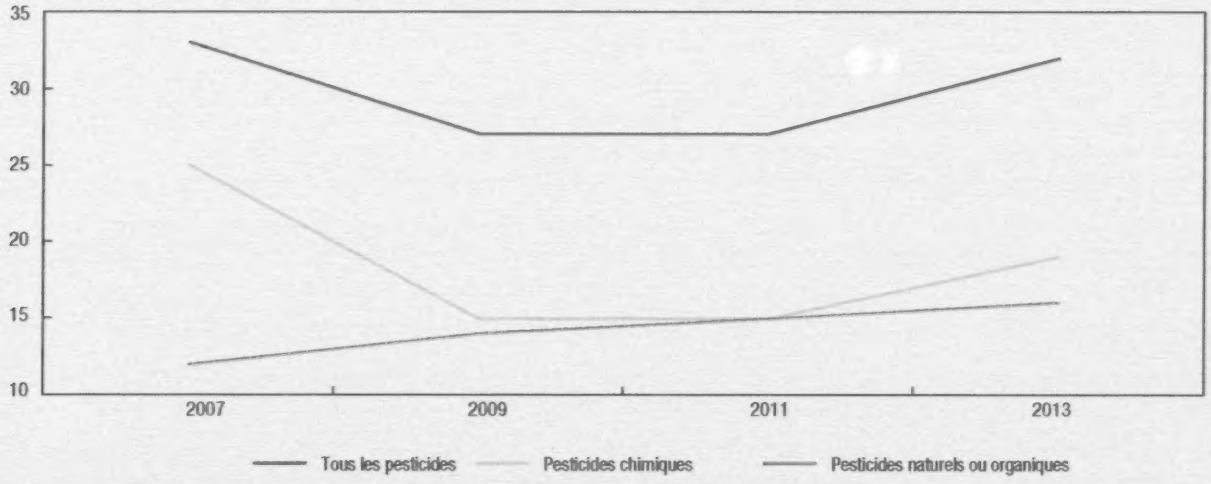

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports, tableau CANSIM 153-0064.

1. Environnement Canada, 2001, *Menaces pour les sources d'eau potable et les écosystèmes aquatiques au Canada* (Série de rapports d'évaluation scientifique de l'INRE, ISSN 1499-5905; no 1).

le dichlorodiphénytrichloréthane (DDT) était jadis l'un des pesticides les plus répandus en Amérique du Nord, plus d'un milliard de kilogrammes de ce produit ayant été utilisés avant les années 1970[2]. Non seulement ce pesticide tuait les insectes, mais il nuisait particulièrement aux oiseaux, surtout au faucon pèlerin et au cormoran à aigrettes, parce qu'il amincissait la coquille de leurs œufs, causant une diminution des populations de ces oiseaux[3]. Depuis des milliers d'années, les humains utilisent des pesticides naturels comme certaines herbes, le soufre et l'arsenic, mais, de nos jours, les nématodes bénéfiques, qui sont habituellement des vers microscopiques pouvant servir à la lutte contre les chenilles ou les larves, constituent une solution de rechange courante aux pesticides chimiques[4].

Parmi les ménages qui avaient une pelouse ou un jardin, 32 % ont déclaré avoir utilisé des pesticides, en hausse par rapport à 27 % en 2011. Les ménages de la Saskatchewan étaient les plus susceptibles d'en avoir fait usage (52 %). En revanche, l'utilisation de pesticides était la moins répandue chez les ménages de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick : 19 % de ceux qui avaient une pelouse ou un jardin en ont utilisé en 2013. En 2011, les ménages manitobains étaient proportionnellement les plus nombreux à avoir appliqué des pesticides sur leur pelouse ou leur jardin (58 %). Les ménages des provinces des Prairies affichaient des taux d'utilisation de pesticides qui dépassaient la moyenne nationale (44 %, 52 % et 44 % pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, respectivement).

Le taux d'utilisation de pesticides chimiques était semblable à celui des pesticides naturels ou organiques (19 % pour les pesticides chimiques et 16 % pour les pesticides naturels ou organiques). Les ménages de la Saskatchewan étaient cinq fois plus susceptibles que ceux du Québec d'avoir utilisé des pesticides chimiques (45 % comparativement à 9 %). Au Québec, l'utilisation de pesticides chimiques à des fins esthétiques est interdite (voir l'encadré « *Interdictions de pesticides au Canada* »). En général, les provinces où des interdictions d'utiliser des pesticides chimiques sont en vigueur affichaient des taux d'utilisation inférieurs à la moyenne nationale (p. ex. 7 %[E] à l'Île-du-Prince-Édouard, 14 % en Nouvelle-Écosse, 11 % au Nouveau-Brunswick, 9 % au Québec et 16 % en Ontario).

Un peu plus des trois quarts (76 %) des ménages ayant fait usage de pesticides chimiques ont employé des herbicides, 27 %, des insecticides, et 4 %, des fongicides.

Les types de pesticides chimiques utilisés variaient selon la région. Parmi les ménages ayant déclaré avoir fait usage de pesticides chimiques en 2013, l'utilisation d'insecticides était surtout répandue au Canada atlantique (47 % en Nouvelle-Écosse, 45 % au Nouveau-Brunswick, 45 % au Québec et 44 %[E] à Terre-Neuve-et-Labrador). En revanche, dans les provinces des Prairies, les ménages qui ont appliqué des pesticides chimiques étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir utilisé des herbicides chimiques (dans une proportion de 87 %, de 93 % et de 83 % au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, respectivement).

Interdictions de pesticides au Canada

Les interdictions d'utiliser des pesticides « à des fins esthétiques » se multiplient au Canada depuis une dizaine d'années. En date d'avril 2015, sept provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et l'Alberta) avaient légiféré pour interdire totalement ou partiellement l'utilisation de pesticides chimiques. De plus, au Manitoba, seule la vente de biopesticides approuvés par le gouvernement fédéral est autorisée depuis l'entrée en vigueur d'une loi à ce propos en janvier 2015[1]. Certaines lois autorisent l'utilisation de pesticides chimiques dans certaines circonstances, notamment lorsqu'ils sont appliqués par une entreprise autorisée d'entretien des pelouses. En général, dans les secteurs de compétence où une interdiction est en vigueur, la seule option dont disposent les propriétaires de maison pour lutter contre les parasites est d'utiliser des pesticides naturels et organiques, comme les nématodes bénéfiques.

1. Communiqué du gouvernement du Manitoba : http://news.gov.mb.ca/news/index.html?item=30526 (site consulté le 20 mai 2015).

2. Environnement Canada, s.d., *Planète vivante : DDT – Dichloro-diphenyl-trichloroethane*, http://www.science.gc.ca/default.asp?lang=fr&n=730d78b4-1 (site consulté le 20 mai 2015).
3. *Ibid.*
4. Université de la Californie, 2009, *The UC Guide to Healthy Lawns: Beneficial nematodes*, http://www.ipm.ucdavis.edu/TOOLS/TURF/PESTS/innem.html (site consulté le 20 mai 2015).

À propos de l'Enquête sur les ménages et l'environnement

Dans le cadre de l'Enquête sur les ménages et l'environnement, les ménages canadiens sont interrogés à propos de leurs activités et de leurs comportements à l'égard de l'environnement. L'enquête porte sur un vaste éventail de sujets, comme la consommation et la conservation d'eau et d'énergie, les produits dangereux utilisés à la maison, ainsi que les interactions du ménage avec la nature. Les gouvernements s'appuient sur les données de l'enquête pour orienter les politiques et les programmes, les chercheurs s'en servent pour en savoir plus long sur les Canadiens, tandis que les particuliers les utilisent pour voir comment ils se comparent au reste du pays.

La population cible de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2013 se composait des ménages au Canada, sauf les ménages situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les ménages vivant dans des réserves indiennes ou sur des terres publiques, et les ménages constitués entièrement de membres à temps plein des Forces armées canadiennes. Les établissements et les ménages de certaines régions éloignées ont également été exclus.

Définitions, source de données et méthodes : Numéro d'enquête 3881.

Données offertes dans CANSIM : tableau 153-0064.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).